

République Française
 Département : CANTAL
 Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du mardi 11 novembre 2025

Délibération N° DE_033_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	6	8
Date de la convocation : 05/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze novembre deux mille vingt-cinq, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE.

Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Stéphanie CUEILLE

Représentés : Nicolas LACHAZÉ représenté par Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX représenté par Marie-Pierre BABUT

Absents et Excusés : Cécile Mommelier, Didier CHAMBON, Chantal GAY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Marie-Pierre BABUT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Engagement des dépenses d'investissement 2026

Madame le maire expose à l'assemblée les nouvelles dispositions relatives à la procédure budgétaire contenues dans la loi n° 88-13 du 6 janvier 1988 portant amélioration de la décentralisation et notamment la possibilité donnée au Maire d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2025.

En effet, désormais dans l'attente du vote du budget primitif, le maire peut sur autorisation du Conseil municipal, engager des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (hors crédit de la dette).

Dans un souci d'une gestion efficace des finances, Madame le Maire sollicite cette autorisation.

Après avoir délibérer, le Conseil municipal :

- Autorise le Maire à appliquer l'article 15 de la loi 88-13 du 6 janvier 1988 pour

les chapitres budgétaires, dans la limite de 25% des sommes inscrites l'année précédente.

- Établit les autorisations par opérations comme suit :

BUDGET GENERAL :

OPERATIONS	IMPUTATIONS BUDGETAIRES	MONTANTS CREDITS OUVERTS AU BUDGET 2025	AUTORISATIONS D ENGAGEMENT 2026
Bâtiments communaux	2313	158 187,62 €	39 546.90 €
Autre matériel informatique	21838	5000 €	1 250 €
Acquisition de matériel	2188	40 000 €	10 000 €
Eclairage public	2041582	800 €	200 €
Voirie communale	2315	140 000€	35 000 €

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Madame Catherine MAISONNEUVE
 Président de séance



Madame Marie-Pierre BABUT
 Secrétaire de séance

